



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LUCART STIPULE UN ACCORD DE 10 ANS POUR L'ACHAT D'ÉNERGIE RENOUVELABLE AVEC PLENITUDE

- **Lucart sera l'acheteur unique de l'énergie éolienne produite avec un contrat de 18 GWh par an. Le parc éolien des Abruzzes a une capacité de 10 MW.**
- **L'accord permettra à Lucart de réduire d'environ 30 % les émissions de CO₂ liées à l'achat d'énergie électrique au réseau national.**

Porcari, le 13 février 2023 – Lucart, l'un des plus importants groupes papetiers d'Europe, connu entre autres pour les marques Tenderly, Grazie Natural et Tutto Pannocarta, a signé un *Corporate Power Purchase Agreement* (Corporate PPA) d'une durée de dix ans avec Plenitude (Eni), compagnie qui gère la production d'énergie provenant de sources 100 % renouvelables, la vente de services énergétiques et un vaste réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques.

L'accord porte sur l'intégralité de la production d'un parc éolien Plenitude, situé dans les Abruzzes et d'une capacité de 10 MW. L'énergie renouvelable générée par la centrale, d'environ 18 GWh par an, sera utilisée pour couvrir une part importante des besoins des usines italiennes de Lucart. L'accord, en vigueur depuis le 1er janvier 2023, permettra en effet à Lucart de réduire d'environ 30 % les émissions de CO₂ liées à l'achat d'énergie électrique au réseau national.

« Cet accord s'inscrit parfaitement dans nos projets à moyen terme liés à la transition énergétique. Cela nous permet de réduire l'empreinte carbone de nos activités et de stabiliser nos coûts énergétiques, dans un moment aussi incertain du marché de l'énergie soumis aux événements géopolitiques » – a déclaré **Massimo Pasquini, Directeur Général du Groupe Lucart.**

ha formattato: Francese (Francia)

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un plan plus large élaboré par Lucart pour réduire les émissions qui nuisent au climat et liées à sa consommation d'énergie. Il comprend, entre autres, l'installation de panneaux photovoltaïques dans ses usines en Europe, l'installation de centrales à biomasse pour la production d'énergie thermique et électrique et une réduction de la consommation d'électricité grâce au renouvellement technologique de ses centrales.